

# Hébécourt

Octobre 2017

Note d'infos n°20



## Participation citoyenne « Devenir acteur de sa sécurité »

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 13 février 2015, avait décidé l'adhésion de la commune à ce dispositif. Un protocole a donc été co-signé par le Préfet, le procureur de la République, le Commandant de la Région de Gendarmerie de Picardie et le Maire de la commune.

La démarche consiste à sensibiliser les habitants et à les associer à la protection de leur environnement. Ce dispositif, fondé sur la solidarité du voisinage, fera partie intégrante des outils de prévention déjà mis en place (opération tranquillité vacances, réunions de prévention).

Douze référents sûretés ont été nommés conjointement par la Gendarmerie et la Mairie. Il s'agit de Madame Christiane CARON, Messieurs Jackie VASSEUR, Louis THOMAS, Michel TATTEBAUT, Gilles LEROUX, Éric LAVALLARD, Christian DUBREUCQ, Dominique DHORNE, Michel DEPREZ, Philippe DARRAS, André CHABREDIER et Francis ANDRIEU.

Leurs missions :

- établir un lien régulier entre les habitants d'un secteur, les élus et les représentants de la Force Publique ;
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation en signalant tout individu ou véhicule suspect à la Gendarmerie ;
- rassurer les habitants et générer des solidarités de voisinages.



## Recensement de la population



Notre commune est concernée par le recensement de la population 2018. La collecte aura lieu du **18 janvier au 17 février**. Madame DESPOIS, secrétaire de Mairie sera coordonnateur communal et agent recenseur en charge de ces travaux. Elle passera dans chaque foyer vous déposer les formulaires réglementaires.

**Une nouveauté à noter pour cette collecte** : la possibilité de répondre par internet. Retrouver toutes les infos sur [www.le-recensement-et-moi](http://www.le-recensement-et-moi).

## Pour être informé rapidement

Pensez à nous communiquer votre numéro de téléphone portable et/ou votre adresse mail actualisée afin de nous permettre de vous informer en temps réel lors d'évènement grave ou de situation de crise (ex: coupure d'eau, d'électricité, alerte météo, ...)

Cela vaut aussi pour la diffusion des notes d'infos sous forme dématérialisée.

*Consommation de papier réduite... C'est bon pour la planète !*

Faites-le par mail sur [mairie@hebecourt80.fr](mailto:mairie@hebecourt80.fr) ou laissez-nous un message en mairie au **03.22.42.75.96**.

## Cérémonies du 11 novembre 2017



A l'occasion du **99ème anniversaire de l'Armistice**, un dépôt de gerbes aura lieu aux deux monuments aux morts de la commune, le samedi **11 novembre 2017**.

**Rassemblement dans la cour de la Mairie à 11h00.**

A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera offert dans le préau de la mairie.

Vous êtes toutes et tous conviés à y participer !



## Service des déchets ménagers - Calendriers



Service d'ordures ménagères



Chauffeur  
Mr SAINT Pascal



Rippeur  
Mr EON Régis

Voici les deux personnes qui passeront dans notre commune à partir du mois d'octobre jusqu'à fin décembre pour vous présenter les calendriers de l'année 2018.

**Petit rappel : la collecte de déchets ménagers** sera décalée d'une journée suite au mercredi 1er novembre (Toussaint) donc reportée au **samedi 04 novembre**.

Le ramassage des bacs jaunes (semaines impaires) dans notre commune ne sera pas impacté.

Pensez-y ! ☺

## Révision des listes électorales



Les inscriptions sur la liste électorale 2018 seront prises en compte **jusqu'au samedi 30 décembre 2017**, délai de rigueur.

A cet effet la mairie sera ouverte le **samedi 30 décembre 2017 de 16h00 à 18h00 UNIQUEMENT**.

Documents à fournir : Pièce d'identité et justificatif de domicile.

Pour information, les jeunes gens ayant atteint l'âge de 18 ans ou l'atteignant avant le 28 février 2018, seront inscrits d'office sur la liste électorale sans démarche de leur part. (Pensez tout de même à vérifier !).

## Mobile, internet... un site pour signaler les dysfonctionnements

L'autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) a lancé un espace de signalement en ligne intitulé "J'alerte l'Arcep". Il permet à chacun (particulier, élu, entreprise ou collectivité) de l'avertir des dysfonctionnements rencontrés dans ses relations avec les opérateurs fixes et mobiles mais aussi d'Internet ou lors de l'acheminement de courrier et de colis.

Pour les utilisateurs, la plate-forme ouvre l'opportunité de faire peser leur expérience dans la régulation du marché, pour inciter les opérateurs à améliorer leurs services et à développer leurs réseaux. Pour l'Arcep, les alertes recueillies permettront de suivre en temps réel les difficultés rencontrées par les utilisateurs.

<https://jalerte.arcep.fr/>

## ***Informations sur vos démarches administratives***

### **Recensement militaire**

**Obligatoire pour tous les garçons et filles ayant 16 ans.**

Présentez-vous en mairie dans un délai de 3 mois à compter du jour de vos 16 ans.

A fournir : Pièce d'identité, livret de famille.



### **Pour les nouveaux habitants**

Afin de vous renseigner au mieux sur les services et activités à disposition des habitants, nous vous invitons à venir nous rencontrer en mairie.

En apportant votre livret de famille ou carte d'identité et un justificatif de domicile nous pourrions :

- vous enregistrer dans notre fichier population ;
- vous inscrire sur la liste électorale.

### **Les demandes de cartes grises et permis de conduire**

Les demandes doivent se faire de préférence en ligne : [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

**Attention l'accueil du public en préfecture change, renseignez-vous avant de vous déplacer.**

Depuis le 11 septembre 2017, l'accueil aux guichets « cartes grises » s'effectue uniquement sur rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis matin à partir de 08h15 (réservé aux démarches les plus complexes ou situations particulières). Les prises de rendez-vous s'effectuent en ligne : [www.somme.gouv.fr](http://www.somme.gouv.fr), rubrique «prendre un rendez-vous».

Concernant les permis de conduire, un accueil sans rendez-vous est maintenu les lundis, mercredis et vendredis de 08h15 à 12h00 mais uniquement pour les démarches suivantes :

- la remise de permis ;
- la restitution de permis de conduire annulé ;
- les renseignements généraux.

**Plan Préfecture Nouvelle Génération : dématérialisation des procédures de délivrance des certificats d'immatriculation des véhicules et des permis de conduire.**

**La fermeture définitive des guichets interviendra début novembre, vous serez systématiquement renvoyés vers des points numériques mis en place dans le hall d'accueil de la préfecture.**

### **Changement de prénom**

Depuis le 17 février 2017 la procédure de changement de prénom (sous conditions) peut s'effectuer en Mairie soit du lieu de naissance, soit du lieu de résidence de l'intéressé.

### **Pacte civil de solidarité**

A partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017, le PACS devient de la compétence de la Mairie.

## Les enseignements de l'enquête Transports

- 30 % des foyers interrogés représentant 150 personnes ont répondu à l'enquête sur le transport .
- 14 personnes utilisent actuellement les lignes existantes.
- 1 personne a utilisé ou utilise le transport à la demande.
- 40 personnes seraient susceptibles d'emprunter une éventuelle liaison (Hébécourt – liane 4 Auchan).

Force est de constater que la demande en matière de transport en commun reste faible.

La commission transport se réunira prochainement pour analyser ces données et entreprendre les démarches les mieux adaptées.



## Enquête Bacs Jaunes

- 31 % des foyers hébécois ont répondu à cette enquête.
  - 53 foyers se disent satisfaits des nouvelles modalités de collecte et 9 se disent non satisfaits.
  - 45 foyers trouvent les bacs adaptés. Seuls 17 foyers semblent rencontrer des difficultés.
- La collecte à la quinzaine paraît inadaptée pour 17 foyers également.

En conclusion, les familles sont très majoritairement satisfaites. Nous nous rapprocherons des foyers rencontrant des difficultés afin de résoudre leur problématique.

## Ça roule vite rue de la Vallée !

Des vitesses excessives et le non respect des 'STOP' sont régulièrement constatées sur cette voie mettant en danger la sécurité des riverains et particulièrement celle des habitants de la résidence des Haies.

La commission voirie travaillera le sujet dans les prochaines semaines afin de répondre aux inquiétudes.

Il est demandé aux conducteurs concernés de lever le pied et de respecter tout simplement le Code de la Route !



## Les rendez-vous de la retraite

**L'AGIRC et l'ARRCO organisent du 20 au 25 novembre 2017 les "Rendez-vous de la retraite".**

La retraite est en effet un sujet majeur qui reste mal connu des Français. C'est la raison pour laquelle ces organismes ont décidé d'aller à leur rencontre pour répondre de **façon personnalisée et gratuite** à toutes leurs questions sur leur retraite (base et complémentaire AGIRC-ARRCO, IRCANTEC).

**Des journées portes ouvertes** sont organisées dans tous les Centres d'information retraite AGIRC-ARRCO (CICAS) sur tout le territoire métropolitain.

Les équipes du CICAS accueilleront le public à l'adresse suivante :

CICAS de la SOMME  
19 PASSAGE DU LOGIS DU ROI  
80043 AMIENS CEDEX 1